

Talleyrand et l'épidémie de choléra à Londres en 1832



par Philippe Selz

Partie du Bengale vers l'Égypte, la Russie et l'Europe, l'épidémie de choléra arrive à Hambourg en octobre 1831, puis en Angleterre, d'où elle traverse la Manche et arrive à Calais en décembre. Elle s'éteindra à Paris en septembre 1832 après avoir fait, en France, environ 103 000 victimes.

Dans sa correspondance officielle comme ambassadeur à Londres (depuis septembre 1830) Talleyrand mentionne l'apparition du choléra en Angleterre le **5 novembre 1831**, puis 15 fois jusqu'à la fin de l'année, notant 376 cas et 121 décès, surtout dans le port de Sunderland (sur la côte Nord-Est de l'Angleterre) « où elle aurait été apportée par des bâtiments hamburgois, amarrés trop près »

Le 8, il transmet à Paris une brochure que vient d'établir le « bureau de santé » sur ce que l'on sait du choléra, et exprime la crainte que les navires apportant à Londres du charbon depuis ce port, n'y apportent aussi le choléra.

Le 9 novembre, Talleyrand suggère que si des navires anglais apportaient de ce charbon en France, ils soient l'objet de mesures de surveillance rigoureuses.

Et le 13 novembre, il relève « combien les intérêts du commerce ont de la puissance en Angleterre ; la plupart des négociants s'attachant à établir que le choléra n'a pas pénétré en Angleterre mais qu'il s'agit d'une maladie endémique » Et de conclure : « Les mesures de quarantaine et les obstacles apportés au commerce causent une appréhension plus forte que la présence du choléra lui-même »

Le 30 décembre, dans le post-scriptum d'une dépêche adressée à Casimir Périer, Président du conseil des ministres, il indique : « Je ne vous envoie pas d'informations sur le choléra parce que vous les trouverez très exactement données dans le Courrier et que la source où je pourrais les prendre est celle où les puise ce journal. »

Il évoque ensuite cette maladie 10 fois en février 1832, 2 fois en mars, 7 fois en avril et 2 fois en mai, dont le 18 à propos du décès de Casimir Périer, victime de l'épidémie à Paris. (Talleyrand adresse sa correspondance au président du conseil car Louis-Philippe avait chargé

Casimir Périer du portefeuille des Affaires étrangères, en l'absence du ministre, Horace Sébastiani de La Porta, en congé de maladie -pas le choléra- depuis décembre 1831 et qui reviendra à la mi-mars.)

Mais en parallèle, Talleyrand parle aussi du choléra



Eugène Adélaïde Louise, princesse d'Orléans d'après Gérard

dans sa correspondance privée avec la duchesse de Bauffremont : 4 fois en février, et 1 fois en mars, avril et mai. Et 2 fois avec Madame Adélaïde, la soeur de Louis-Philippe, en avril.

Les deux « canaux » se complètent assez bien, chacun à sa manière, le second ayant un langage plus libre.

Muet en janvier, Talleyrand mentionne la maladie dans une dépêche à Casimir Périer **le 3 février 1832** : « Le choléra s'est manifesté, comme vous le savez, en Écosse ; jusqu'à présent il a eu fort peu de violence à Edimbourg, mais à Musselburg (port sur la côte Est) il a fait beaucoup de victimes. Dans les journées du 30 et du 31 (janvier) il y avait dans cette ville 55 nouveaux cas et 25 morts. 66 individus n'étaient pas encore hors de danger. »

Et il cite Londres à partir **du 13 février** : « P.S. Le

choléra vient de se manifester dans les parties reculées de la ville de Londres voisines du tunnel et des docks de la Compagnie des Indes, quartier bas et malsain. J'ai l'honneur de vous envoyer un extrait d'un journal du soir qui renferme des détails à cet égard et qui indique les mesures qui ont été prises par le gouvernement. P.P.S. Je rouvre ma lettre pour y joindre une note par laquelle Lord Palmerston (ministre des Affaires étrangères) m'annonce que le choléra existe à Londres. Vous remarquerez que sur 10 individus atteints 6 sont morts. »

Et dans une deuxième lettre du même 13 février, Talleyrand précise : « Je joins ici l'extrait d'un journal du soir qui donne des informations sur le choléra. Aujourd'hui les inquiétudes sont moins vives qu'elles n'étaient hier, mais on craint que l'existence de cette maladie, au moment où commence pour Londres ce qu'on appelle la saison, ne cause des dommages sensibles au commerce et aux arts du luxe. »

Le 15 février, il poursuit : « Le rapport publié ce matin annonce que les individus atteints du choléra à Rotherhite (sic), Limehouse, Rathcliffe, Highway, Lambeth et Southark (sic), différents points voisins de Londres et placés au bord de la Tamise, s'élèvent à 16 sur lesquels 7 ont succombé. Le rapport d'hier constatait 14 cas et 7 morts ; ainsi il résulte de la comparaison de l'état des deux journées que le nombre des malades a augmenté mais que le nombre des morts ne s'est pas accru.

Les documents relatifs à cette maladie ont été communiqués officiellement, hier, aux deux chambres. Dans celle des Communes, on a présenté un bill qui a pour but de donner un effet légal à toutes les mesures que le conseil privé jugerait convenable d'adopter pour arrêter la marche du mal.

Le gouvernement a ordonné qu'il ne fût pas donné de patentes de santé aux bâtiments qui ont stationné près des lieux où la maladie s'est déclarée.

Les directeurs de plusieurs écoles de charité ont suspendu le travail pour éviter la réunion d'un grand nombre d'enfants parmi lesquels il peut s'en trouver qui appartiennent à des quartiers où le choléra s'est manifesté. »

Ainsi, dès le début de l'épidémie à Londres -**du 13 au 15 février**- on voit :

- information immédiate de notre ambassadeur de la présence du choléra et des premières mesures, vite prises, par le gouvernement anglais (le courrier mettait deux jours entre les deux capitales) ;
- craintes anglaises pour « le commerce et les arts du luxe » ;
- comparaison entre les cas nouveaux de choléra et les

décès ;

- information immédiate du parlement britannique et projet de loi pour prendre toute mesure jugée utile par le roi (Guillaume IV) pour combattre le choléra ;

- pas de délivrance de certificat sanitaire pour les navires en partance et amarrés près des quartiers où le choléra est apparu ;

- enfin suspension des classes d'écoles où seraient inscrits des enfants de quartiers à choléra, « pour éviter la réunion d'un grand nombre d'enfants »

Ces mesures, il y a deux siècles, ne font-elles pas songer mutatis mutandis à notre Covid-19 de 2020 ?

Le lendemain 16 février, Talleyrand : « Le Bulletin de Londres annonce, ce soir, que depuis l'invasion de la maladie elle a atteint 30 individus dont 14 ont succombé ; ainsi, depuis hier, il y a 2 nouveaux cas et 2 décès de plus. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me faire connaître promptement les mesures de quarantaine et les autres précautions que le gouvernement du Roi (Louis-Philippe) aura ordonnées à Calais et dans les différents ports de France, en conséquence de l'apparition du choléra à Londres. »

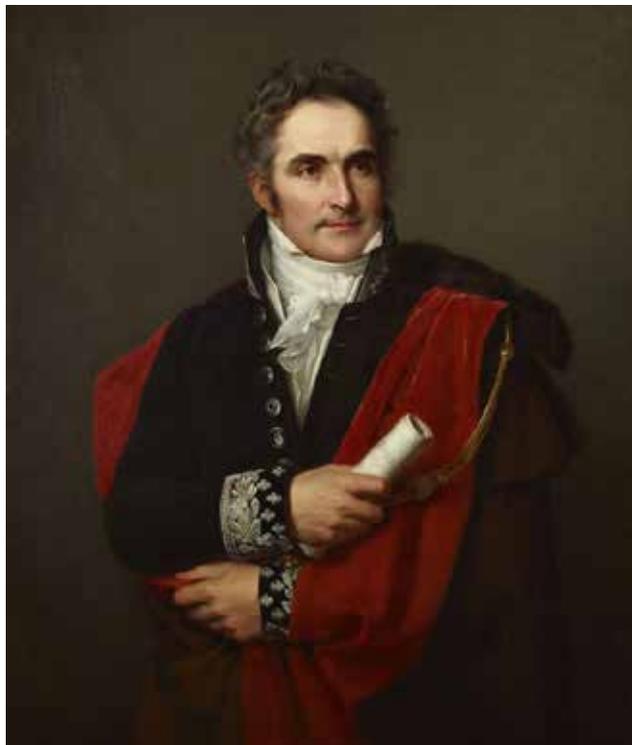
Et, le 17 février, il écrit à la duchesse de Bauffremont : « Notre petit choléra est très bénin, il se tient dans un quartier éloigné et il n'attaque que les gens qui se tiennent dans des lieux humides ou mal propres, aussi le nombre des cas est beaucoup moins considérable qu'à Prague et à Berlin. Il me semble qu'il est aisé de le prévenir, mais on n'a pas encore trouvé de spécifique véritable. Monsieur Delpech, grand médecin de Montpellier, est à Edimbourg à observer la maladie. Dieu veuille qu'il (le choléra) n'arrive pas en France avant que les moyens de guérisons soient connus. Mon opinion est qu'une fois arrivé en Europe il y restera, l'air ne veut pas le céder à l'Amérique qui nous a déjà apporté une bonne petite dose de maux. Ici personne ne s'en inquiète beaucoup ; chacun va à ses affaires comme de coutume... » (Talleyrand « a eu du nez » : dans une réplique, en 1854, le choléra -parti encore des Indes, en 1840, et propagé par les troupes britanniques- fera en France 143 000 victimes).

Le 20 février, notre ambassadeur rapporte à Paris : « Il y a très peu de changement dans la situation de Londres relativement au choléra. Depuis le dernier Bulletin, publié avant-hier, il y a eu 3 nouveaux cas et un décès ; en tout, depuis le commencement de la maladie ; 34 cas et 18 décès. »

Et le même jour, à la duchesse de Bauffremont : « J'ai été hier à un grand dîner chez le Lord-Maire. Tous les ministres y étaient... Je vous assure que dans cette réunion personne ne pensait au choléra. En vérité on avait

raison car il n'y avait aujourd'hui que 3 personnes atteintes nouvellement. Ainsi le tout ne fera pas plus de 30 ou 32 vraiment malades. Il est vrai qu'il fait froid et c'est bon pour affaiblir la maladie à laquelle on ne fait pas grande attention. Personne n'a quitté Londres... »

Le 21 février, en rapportant 8 nouveaux cas de cho-



Casimir Perier, par Hersent

léra, Talleyrand exprime à Casimir Périer son vif regret « que les occupations dont le département des Affaires étrangères est surchargé, n'ait pas permis que je fusse informé ou que le consulat général fût averti des mesures de quarantaine que le gouvernement du Roi avait adoptées ; il en résulte que l'ambassade n'a pu donner aucun éclaircissement satisfaisant aux nombreuses personnes qui s'y sont journellement présentées pour avoir connaissance de ces mesures. Ce n'est que par les journaux qu'on a appris ici, et par conséquent assez tard, que les bâtiments venant de la Tamise seraient assujettis à une quarantaine de cinq jours. Il me semble que dans un moment où des restrictions sont apportées aux relations habituelles des deux pays, il aurait été nécessaire que je fusse autorisé à faire, à cet égard, une communication officielle au gouvernement anglais. Je ne sache pas qu'elle ait été faite à Paris à Lord Granville (l'ambassadeur britannique). » (Dans sa dépêche précitée du 16 février, Talleyrand avait demandé à être « promptement » informé des mesures de quarantaine qui seraient prises à Paris.)

Du 24 au 28 février, Talleyrand note que le choléra progresse peu et inquiète encore moins, mais que l'on

crain beaucoup -pour le commerce- les conséquences des mesures de quarantaine prises sur le continent. Il y aurait eu au total, depuis décembre à Londres, 104 cas et 69 morts.

Mais le 2 mars 1832, il avertit : « Il y a lieu de craindre que les rapports publiés par le bureau de santé ne soient pas un tableau bien complet parce qu'il ne reçoit pas des informations suffisantes. L'opinion généralement accréditée est que la maladie n'ajoute que peu à la mortalité ordinaire de cette grande capitale et qu'elle est loin d'être aussi dangereuse que le choléra de l'Inde. Les considérations de commerce donnent beaucoup de suffrage à cette opinion, je ne sais pas si cela leur donne de la force » Et Talleyrand de conclure qu'après le départ de son consul il souhaite l'arrivée rapide de son successeur, les mesures de quarantaine dans nos ports « pouvant faire naître des questions difficiles pour la solution desquelles toute l'expérience d'un homme exercé depuis longtemps peut être nécessaire. La présence du consul général est ici plus utile que jamais. »

Le 17 mars, à Mme de Bauffremont Talleyrand fait une recommandation sanitaire : « Le choléra augmente un peu mais il n'effraye personne, avec quelques précautions de régime on l'évite et il n'y a de personnes atteintes que les personnes sales et vivant dans l'humidité ou buvant des liqueurs. Je ne fais rien de tout cela. Je vous engage à ne pas boire de votre excellent xérès qui est d'une si belle couleur. »

(A partir du 20 mars, les dépêches de Talleyrand sont de nouveau adressées au ministre Sébastiani, revenu au ministère).

Il ne mentionne plus le choléra, jusqu'au 1er avril, où il écrit : « Le bruit se répand que le choléra s'est manifesté dans plusieurs quartiers de Paris. La conséquence que l'on en tire, c'est que la quarantaine établie sur les côtes de France devient inutile ; c'est l'opinion de plusieurs médecins anglais. » (Médecins et commerçants anglais, la main dans la main...!)

Le 3 avril, Talleyrand se fait plus insistant : « Tout le monde pense ici que le choléra ayant éclaté à Paris, le gouvernement du Roi n'a malheureusement plus de motif aujourd'hui pour maintenir la quarantaine établie dans nos ports et on désire vivement qu'il se détermine à la faire cesser. Je crois devoir vous engager à appeler sur ce point l'attention du conseil. Il jugera peut-être que nos départements du Nord et de l'Est, ayant des rapports non interrompus avec Paris, où la maladie règne comme à Londres, il n'y a pas de causes suffisantes pour conserver une quarantaine d'un côté quand on n'en établit pas de l'autre, et qu'on ne peut

probablement pas en établir. Il se répand même qu'il y a eu des cas de choléra à Calais. » Et demandant qu'on l'informe de ce qu'on aura décidé afin de pouvoir répondre aux questions qui lui seront posées, Talleyrand souligne : « Le maintien de cette quarantaine est une entrave extrêmement gênante et pénible dans les relations entre les deux pays. »

Les 9, 11, 12 et 14 avril, Talleyrand écrit pour se féliciter de recevoir, par le télégraphe, des informations rassurantes de Paris, en particulier sur un prochain rétablissement de Casimir Périer, qu'il s'empresse de faire publier dans les gazettes. Il précise même qu'« il se fait des marchés à la Bourse avec la condition qu'ils seraient annulés si M. Périer succombait à sa maladie. » (Exemple de l'esprit parieur britannique !).

Mais la soeur de Louis-Philippe, Madame Adélaïde d'Orléans, est moins optimiste. Dans une lettre à Talleyrand **du 20 avril**, elle écrit : « Ce malheureux choléra nous attaque ici d'une manière bien vive et bien cruelle et nous plonge dans la tristesse ; c'est une affreuse calamité. M. Périer l'a eu bien fortement ; il est en convalescence ; mais il paraît que les convalescences de cette maladie sont bien longues. M. d'Argout aussi a été attaqué bien vivement. Vous jugez dans quelle anxiété cela met le roi... » (Le comte d'Argout, ministre du commerce et de la santé, avait accompagné Casimir Périer et le duc d'Orléans lors d'une visite de malades à l'Hôtel-Dieu le 1er avril. Il mourra aussi du choléra).

Le 27 avril, Talleyrand à Sébastiani, veut se montrer optimiste : « On est toujours vivement occupé ici de la santé de M. le Président du Conseil, et on espère que quelques semaines de repos, que la situation générale des affaires lui permet de prendre, assureront son entier rétablissement. »

Mais le 29 avril, Madame Adélaïde à Talleyrand : « Malheureusement sa convalescence n'est réellement pas établie, et il est dans un état qui laisse la plus grande incertitude sur le résultat qu'il aura. »

1er mai : Talleyrand à Mme de Bauffremont, (ce sera sa dernière référence au choléra de Londres) : « Le choléra s'apaise un peu, mais il existe encore, de grâce ne faites point d'imprudences : point de froid aux pieds et de la flanelle sur votre ventre, voilà les premières précautions. Il n'y a pas besoin de vous recommander du régime, vous vivez comme un oiseau. Il ne faut jamais manger de crudités et peu de légumes, point serait mieux... »

9 mai : Dans une dépêche concernant la démission du gouvernement anglais qui vient de se produire, Talleyrand confie : « Il est commandé à mon grand âge et à ma position en Angleterre de donner mon opinion.

Le gouvernement du Roi doit, dans cette circonstance, montrer surtout qu'il est parfaitement indépendant des événements qui se passent dans d'autres pays ; il doit le montrer en maintenant sa confiance dans les instruments qu'il a employés. Il doit continuer les mêmes relations et dans les mêmes formes, rester immobile, s'occuper tranquillement de ses affaires et attendre ainsi le rétablissement de M. Périer. »

Ce paragraphe -qui utilise la maladie de Casimir Périer pour renforcer son argumentation- est symptomatique du sens de l'Etat en diplomatie de Talleyrand. Cette opinion de Talleyrand garde toute sa portée aujourd'hui, maint diplomate ayant connu des situations tout à fait comparables.

Et enfin 18 mai : « La mort de M. Périer, reçue par dépêche du 16 mai, est un bien cruel événement qui me laisse de profonds regrets, et qui sera vivement senti ici. On y avait suivi la marche de sa maladie avec un intérêt que rien n'avait diminué et l'on se flattait toujours que le Roi et la France ne seraient pas privés des services d'un homme si grandement apprécié en Europe. »

(Le ministre Sébastiani avait en effet écrit à Talleyrand, le 16 mai : « M. Périer a terminé ce matin son honorable



Horace Sébastiani, vu par Daumier

et laborieuse carrière. Lorsque les rangs de ceux auxquels on aimait à rattacher son estime et ses affections s'éclaircissent, c'est un besoin de se rapprocher encore de ceux qui vous restent. Que la douloureuse nouvelle qui fait le sujet de ma lettre me soit une occasion de vous renouveler, mon prince, les expressions de mon attachement et de ma confiance dans le vôtre. »)

Talleyrand n'a plus mentionné la situation du choléra en Angleterre depuis sa lettre du 1er mai. On notera que les termes épidémie, pandémie, ne sont jamais utilisés. Après le 18 mai, il ne fait plus état -dans sa correspondance officielle qui est presque quotidienne- du choléra en France. Il retourne en France, notamment aux eaux de Bourbon-l'Archambault, en congé, du 20 juin à la mi-octobre et, revenu à Londres, n'évoquera plus ce sujet. (Resterait à consulter, aux Archives diplomatiques, la correspondance du chargé d'affaires à Londres entre juin et octobre 1832, mais il ne semble plus y avoir beaucoup de choléra dans ce pays depuis le mois de mai).

L'impression est nette d'un choléra plus faible en Angleterre qu'en France.

Au delà de ces épisodes de choléra -et de quelques dossiers touchant Espagne, Portugal, Italie- l'essentiel (environ 95%) de la correspondance diplomatique de Talleyrand en cette période, a trait à ses efforts -et à ceux des autres capitales et diplomates concernés à Londres- pour obtenir l'échange des ratifications d'un traité signé à Londres le 15 novembre 1831, entre « les 5 puissances » (Autriche, France, Royaume-Uni, Prusse, Russie) et la Belgique, sur la reconnaissance de l'indépendance de ce nouveau pays, échange des ratifications auquel la Hollande, ainsi amputée, freine des quatre fers par divers moyens dilatoires.

Mais cela est une autre histoire.

Enfin, pour un diplomate, les souhaits & regrets exprimés par Talleyrand :

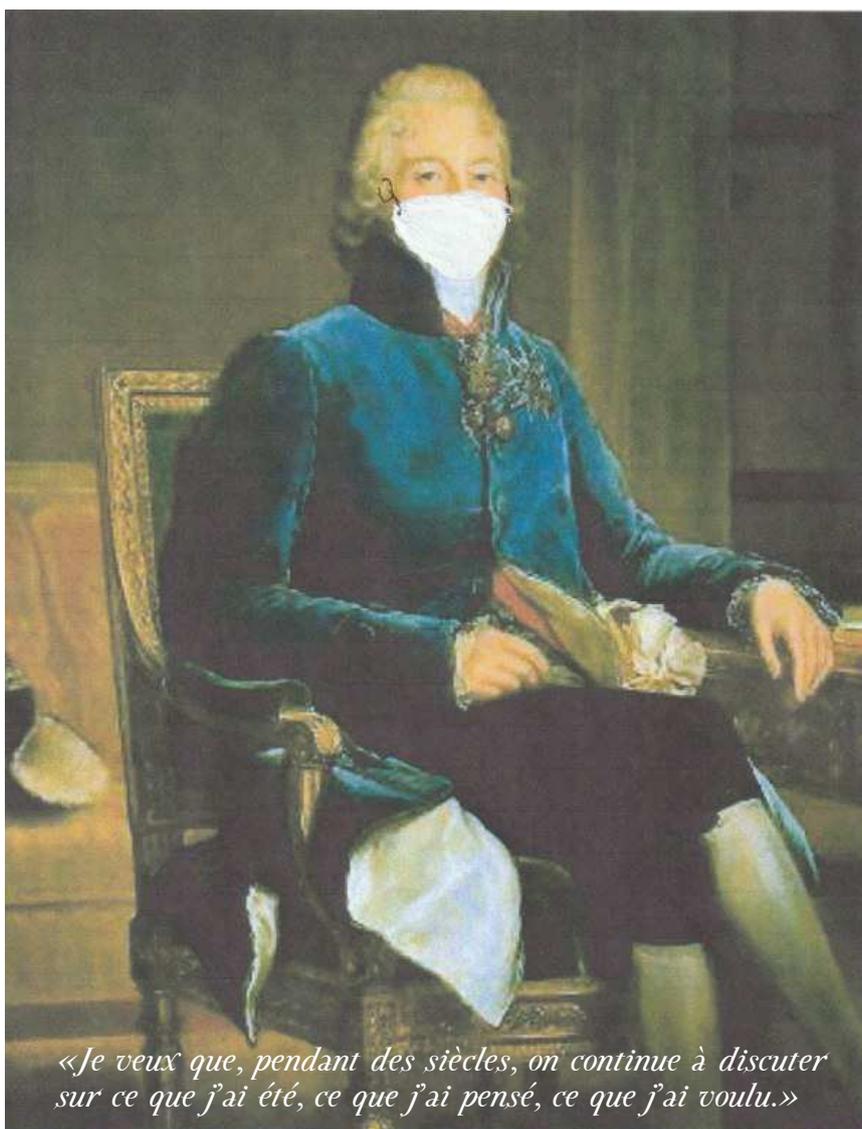
- souhait qu'arrive, très vite, un consul attendu avec impatience,
- regret de ne pas recevoir à temps des informations

utiles à son action,

- souhait de voir son pays ne pas s'immiscer dans les affaires domestiques de celui où l'on sert, sont des situations parfois encore vécues en ce début de 21ème siècle, comme le constat que l'on est parfois mieux informé par les canaux officiels que par les officiers.

17 mai 2020 *

Les parenthèses en caractères différents dans les citations de Talleyrand sont de l'auteur de ce texte.



Sources consultées :

- Pierre Combaluzier : Recueil de la correspondance de l'ambassade du prince de Talleyrand à la conférence de Londres (1830-1834), France Libris éd.
- Emmanuel de Waresquiel : Mémoires et correspondances du prince de Talleyrand Robert Laffont, Bouquins, éd.

* Le fait que l'article soit daté du 17 mai ne saurait être compris comme signifiant que Talleyrand est décédé du coronavirus.